

L'École d'architecture de l'Université Laval

Luc Noppen

Number 43, Spring 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18516ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Noppen, L. (1989). L'École d'architecture de l'Université Laval. *Continuité*, (43), 42–45.



La façade du Séminaire, sur la côte de la Fabrique, fait partie de l'aile de la Congrégation construite par Thomas Baillairgé de 1822 à 1830. Le revêtement de la toiture, en fer-blanc non peint, vient d'être refait. (photo: B. Ostiguy)

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Un retour en ville «historique» qui aura permis la restauration du Vieux-Séminaire de Québec.

Dans les larges corridors du Vieux-Séminaire, le bruit des scies et des marteaux s'estompe peu à peu; les travaux achèvent, le travail commence.

L'épopée du déménagement de l'École d'architecture dans le Vieux-Québec a débuté il y a plusieurs années déjà. C'est l'architecte Joseph Baker, alors directeur de l'École, qui lança l'idée lors du colloque convoqué pour faire le point sur la place Royale en 1979. À cette époque, le directeur voulait convaincre ses collègues et l'Université Laval d'investir l'entrepôt Thibaudeau, édifice situé à côté de la place de Paris et reconverti depuis peu en copropriété. L'idée fut rapidement rejetée: allait-on laisser cette école s'isoler de nouveau alors qu'elle avait souhaité pendant des années quitter le Vieux-Québec pour rejoindre le campus?

Le dossier refait surface quelque six ans plus tard, lorsque le Séminaire de Québec se met à la recherche d'un locataire pour les immeubles du Vieux-Séminaire. Le cours secondaire qui occupe les locaux doit les quitter parce qu'ils ne répondent plus aux normes de sécurité imposées aux édifices publics. De peur de voir l'Université du Québec s'approprier une partie de son *alma mater*, l'Université Laval s'engage à louer tous les espaces vacants et à participer au coût du réaménagement par le biais du loyer annuel. L'offre est généreuse: l'Université peut enfin résoudre une crise aiguë d'espace sur le campus et le Séminaire de Québec y trouve le moyen de restaurer la partie la plus précieuse de son patrimoine. L'École d'architecture se laisse donc convaincre, non sans mal, de faire le grand saut.



LA MODERNISATION

La restauration du Vieux-Séminaire comportait trois phases. Il importait d'abord de rendre l'édifice conforme aux normes en le dotant des équipements et des services essentiels à sa sauvegarde et à son usage en tant qu'édifice public; c'est la phase de modernisation. Sur un deuxième plan, il fallait adapter au monument les besoins exprimés par l'École d'architecture; il s'agit là de la phase de reconversion. Enfin, comme ces deux étapes s'adressent à un monument historique, l'ensemble des opérations devait nécessairement relever de la restauration plutôt que de la rénovation.

En ce qui a trait à la première phase des travaux, l'intervention des architectes et des ingénieurs s'est révélée efficace. L'édifice vétuste est doté de gicleurs, d'avertisseurs d'incendie, d'installations sanitaires adéquates, et un effort considérable d'imagination a

permis de ne pas détruire les issues, corridors et escaliers anciens. À ce chapitre, la restauration du Vieux-Séminaire établit hors de tout doute que des monuments historiques peuvent être adaptés aux normes sans être vidés de leur substance, comme c'est malheureusement trop souvent le cas. Il faut souligner ici l'attachement du maître d'ouvrage, le Séminaire de Québec, à préserver l'authenticité du lieu, ainsi que le précieux concours des chargés de projet de la Ville de Québec et du ministère des Affaires culturelles à l'atteinte de cet objectif. Ce succès ne semble toutefois pas apprécié également par tous. Le chantier n'est pas encore clos que déjà se font sentir des pressions pour corriger la hauteur irrégulière des marches de certains escaliers et remplacer celles qui sont usées par le temps. Il est vrai que notre société n'apprécie guère la patine et les traces d'usage...



La restauration du Vieux-Séminaire établit hors de tout doute que des monuments historiques peuvent être adaptés aux normes du Code du bâtiment sans être vidés de leur substance. (photo: B. Ostiguy)

La «cour des Petits» et deux des trois ailes occupées par l'École d'architecture, de gauche à droite: l'aile de la Procure, reconstruite après l'incendie de 1865 à partir des murs de 1678 et l'aile des Parloirs (1820). (photo: B. Ostiguy)

LA RECONVERSION

Le deuxième plan d'intervention a sûrement été le plus complexe. Il aurait été autrement plus facile d'installer la Faculté de philosophie dans le Vieux-Séminaire que d'y loger une école d'architecture: les ateliers et les laboratoires spécialisés exigent des espaces et des installations spécifiques qui poussent à la limite la notion de compatibilité, essentielle en matière de reconversion. Mais il y a plus.

L'École d'architecture comptait augmenter de beaucoup ses espaces en acceptant de quitter le campus pour le Vieux-Québec. Or, à cause de la forme fixe des locaux et des aires de circulation, les mètres carrés du Vieux-Séminaire sont moins «utiles» que ceux d'un édifice dit «fonctionnel» du campus. L'École, de surcroît, a été contrainte de laisser le Département d'histoire occuper plusieurs locaux. Le Séminaire a aussi mis en réserve quelques espaces pour les soustraire à d'éventuelles transformations (la chapelle de la Congrégation, par exemple). En fait, le gain net d'espace, s'il y en a un, ne justifie pas à lui seul le branle-bas qu'a subi l'École d'architecture.





La consolidation apparente des combles de l'aile de la Procure, une intervention fort réussie. (photo: B. Ostiguy)

fères de fonte. Dans la même veine, on peut expliquer ce foisonnement de luminaires à incandescence. Mais alors, pour quelle raison la tuyauterie du système des gicleurs a-t-elle été dissimulée? Et pourquoi certains plafonds à caissons ont-ils été reconstruits tandis que d'autres ont été recouverts de placoplâtre? Quel est donc le but recherché par ces nouvelles portes à faux panneaux? Comment concilier ce traitement «en style» de certaines parties du bâtiment avec la consolidation apparente des combles de l'aile de la Procure, en soi fort réussie? Et pourquoi le même type de consolidation a-t-il été caché par des fausses poutres dans la salle de lecture? Il est difficile aussi d'expliquer l'attachement obsessionnel à une gamme restreinte de couleurs qui a donné lieu, dans certaines parties du bâtiment, à des découpages inquiétants. Puisse les futurs architectes ne pas trop souffrir de l'exemple...

Un carrefour important des nouveaux locaux de l'École d'architecture: le magnifique escalier Saint-Joseph, dans l'aile de la Procure. (photo: B. Ostiguy)

L'aspect le plus complexe de cette reconversion tient à la nature même du Vieux-Séminaire. Les trois corps de bâtiments (l'aile de la Congrégation, l'aile des Parloirs et l'aile de la Procure) ne sont rien d'autre que de longs corridors étroits et superposés. Là où il n'y a pas d'ascenseur, on compte jusqu'à sept niveaux d'occupation; le corps du bâtiment le moins élevé, l'aile de la Congrégation, en comprend quatre. Les quelque quatre cents personnes qui fréquentent l'École peuvent donc parcourir plusieurs kilomètres dans une semaine, les différentes fonctions étant très disséminées dans l'édifice. Mais cela ne fait que contribuer à la bonne condition physique des occupants. La difficulté majeure vient cependant du fait qu'on a du mal à établir l'École comme un lieu; il faut vraiment grimper sous les combles pour trouver une densité de population significative. Si au moins le secrétariat et les aires de repos (peu nombreuses) avaient pu être placés près de l'entrée principale, du côté de l'aile de la Congrégation (l'entrée du Séminaire), l'image de l'École aurait été mieux affirmée.

Deux autres aspects de l'opération de reconversion sont aussi peu réussis, mais ils résultent de contraintes incontournables dans des limites budgétaires raisonnables. Le cloisonnement particulier, autre fait de l'héritage français, crée certains problèmes: les espaces étant disposés en enfilade, sans corridor, plusieurs locaux utilisés comme ateliers et salles de classe sont aussi des aires de circulation. Pas facile de donner un cours quand le public circule; pas plus facile de monter ou descendre des escaliers pour éviter de traverser des lieux occupés. Par ailleurs, la venue de tous ces banlieusards «motorisés» a ruiné la grande cour et le jardin qui s'ouvrent sur la rue des Remparts. J'y stationne volontiers, mais quel dommage d'encombrer ainsi l'environnement du Vieux-Québec.

LA RESTAURATION

Pour ce qui est de la restauration, on en est réduit à observer les résultats puisqu'il semble bien ne pas y avoir eu de concept pour encadrer les opérations. Si de façon générale on peut constater que l'image du Vieux-Séminaire n'a pas subi de transformation radicale, on

doit néanmoins souligner le manque de cohérence de l'intervention. Ainsi, si les architectes et chargés de projets invoquent le thème de «l'intervention minimale» pour qualifier ce chantier, cela explique par exemple la conservation des tuiles de vinyle et de la tuyauterie apparente du système de chauffage; mieux, le recouvrement du plancher a été renouvelé à l'identique à plusieurs endroits et le nombre de tuyaux apparents s'est considérablement accru autour des calorifères





La restauration récente du Séminaire se superpose à une restauration partielle de certains secteurs dans les années 1970. Ces deux campagnes s'ajoutent à une foule d'interventions qui ont au fil des ans transformé les lieux en les adaptant aux besoins d'époques diverses. Or, en n'étant pas rigoureuse dans son principe, la restauration récente, au lieu de conserver le monument et les traces du temps, n'a fait qu'ajouter un peu de confusion. En plus, il est assez difficile d'accepter le fait qu'encore une fois les travaux sur un des monuments les plus précieux de l'arrondissement historique aient été exécutés sans recherches. L'Université prétend pourtant proclamer le vrai savoir... Il est assez remarquable que sur un budget de près de dix millions on n'ait pas pu trouver quelques milliers de dollars pour faire établir un dossier sur l'histoire architecturale du monument.

Du fait de l'héritage français, les espaces sont disposés en enfilade, sans corridor. Plusieurs locaux utilisés comme salles de cours sont aussi des aires de circulation. C'est le cas de cet amphithéâtre au premier étage de l'aile des Parloirs. (photo: B. Ostiguy)

Un effort considérable d'imagination a permis de doter l'édifice de gicleurs et d'avertisseurs d'incendies sans détruire les issues, corridors et escaliers anciens. (photo: B. Ostiguy)



Mais, si on ne considère que le résultat, le Vieux-Séminaire a été bien restauré dans la mesure où l'édifice ressort grandi de l'opération et que sa conservation à plus long terme est assurée. Il y a là un acquis important.

Quant au succès global de l'aventure du retour de l'Université en ces lieux, il faudra attendre quelques années pour l'évaluer. Chose certaine, l'École d'architecture va rapidement se retrouver à l'étroit dans ces locaux si elle répond aux attentes du milieu. On ne s'installe pas dans le Vieux-Québec sans s'engager d'une façon ou d'une autre. Le développement d'activités pédagogiques destinées aux non-architectes fait partie de la mission universitaire, au même titre que la formation de professionnels. Il faudra bien que l'École d'architecture développe, outre l'enseignement, la recherche sur l'histoire de l'architecture, la conservation et la mise en valeur de l'héritage. Aussi est-il

indispensable que l'Université la dote d'une bibliothèque qui soit autre chose qu'un dépôt d'ouvrages qui ressemble à une succursale de bibliothèque publique.

La renaissance du Vieux-Séminaire est un actif pour Québec et pour l'Université, et le retour de l'École d'architecture dans les vieux murs devrait entraîner assez d'effets positifs pour nous faire oublier les erreurs de parcours.

Architectes: Belzile, Gallienne, Lavoie, Martin, architectes.

Chargé de projet: Michel Gallienne.

Ingénieurs en structures: Dupuis Côté.

Ingénieurs en mécanique: Paquet, Dutil et Associés.

Superficie totale: 6 000 mètres carrés.

Luc Noppen

Historien d'architecture.